



Intérêts acquis huissier

Par **Gate62**, le **06/01/2021** à **10:24**

Bonjour

J avais une dette a ma banque que je rembourse tous les mois a un huissier.

Cette dette m a été notifié en recommandé par un huissier . Sur cette notification apparaît le montant total de la dette plus les frais de lettre recommandée.

A ce jour , l huissier me dit qu il y a aussi des intérêts acquis alors que sur la notification reçu , ces intérêts ne sont pas mentionnés.

Est ce normal qu il me réclame ces intérêts acquis ?

Cordialement

Par **youris**, le **06/01/2021** à **10:31**

bonjour,

à la dette initiale s'ajoutent toujours les intérêts de la dette et les frais de recouvrement.

lorsque vous payez par échéances, vous payez d'abord les frais de recouvrement, puis les intérêts et en dernier lieu la dette. Si vous payez des échéances faibles, la dette initiale se réduira lentement, voir pas du tout.

salutations

Par **Gate62**, le **06/01/2021** à **10:43**

Merci de votre réponse .

Depuis le début des prélèvements , l huissier rembourse le crédit mutuel et non ses frais.

Est ce normal que les intérêts acquis me soient notifiés seulement maintenant quand la dette est quasiment payée ?